



CSE DO GSO

Orange pressée , ça continue!

EDITO

Voilà plus d'un an que les salariés télé travaillent et pensent que les réorganisations sont figées. Mais Orange a quitté son masque de bienveillance et passe la vitesse supérieure en imposant ses projets destructeurs d'emplois.

La CGT a demandé que tous ces projets structurants soient stoppés pendant le temps de la pandémie.

Pour notre périmètre, ce sont la Fusion des SCO SO et OC avec l'UAT GSO, la fermeture de 7 boutiques Orange SA pour les livrer à l'appétit de la GDT, l'évolution des modèles de ventes ProPme, l'adressage commercial en AE, le regroupement des salariés sur des grands sites...

Les salariés au moment du retour sur site ne s'apercevront que trop tard, que leurs conditions de travail se sont largement détériorées avec des applications modifiées, de nouveaux métiers et de nouvelles compétences exigées sans évolution professionnelle, réorganisation du travail, changement de management de proximité etc. Les seuls gagnants sont Orange et ses actionnaires, le seul perdant le salarié !

Il est grand temps de nous mobiliser. N'hésitez pas à solliciter vos militants CGT !



**Février
2021**

Dans ce numéro :

Page 2

Point COVID



Page 3



Boutiques AD



Page 3

**Gestion des ASC
par le CSEC**



Page 4

**Budgets ASC et
Fonctionnement**

Point COVID

La Direction n'est décidément pas dans l'anticipation ... Les consignes ont été envoyées aux salariés le 30 janvier 2021 par mail ... Rien sur l'intranet ... Mise à jour sur @noo uniquement ... Pourtant, dès le 6 janvier, l'opportunité pour les salariés volontaires à revenir 1J/semaine sur site aurait dû être portée à votre connaissance ...

Tous les salariés volontaires peuvent revenir sur site 1 jour par semaine

Aucune dérogation ne sera accordée aux salariés sur site après 18h ... Les Conseillers en brigade ne pourront donc revenir que sur des vacations se terminant au plus tard à 17h00.

Le télétravail reste la norme



La Direction reconnaît le **problème de la restauration** pour les techniciens en UI mais ne propose aucune solution ... Elle se garde d'ailleurs bien d'informer vos élus CSSCT des modifications des conditions de travail inhérentes aux nouvelles consignes du gouvernement.

En ce qui concerne les AD, pas moins de 25 boutiques (12 sur Occitanie et 13 sur Sud-Ouest) de centres commerciaux sont fermées par arrêté préfectoral...

La Direction continue sa politique de **fermeture des boutiques de centre-ville** au profit de celles dans les centres commerciaux, comme si la Covid n'existe pas... Pas moins de 7 boutiques vont fermer ou vont être reprises par la GDT ... mais jusqu'à quand ? On assiste à la grande braderie de nos réseaux de Distribution et UI au profit de la sous-traitance et de nos filiales.

La CGT revendique une prime COVID pour tous les salariés ainsi que le défraiement de tous les frais engendrés par le télétravail ... Une négociation doit s'ouvrir !

CORONAVIRUS = CHINE
CHINE = COMMUNISTE
COMMUNISTE = PROLETARIAT
PROLETARIAT = SYNDICAT
SYNDICAT = CGT

... COMME PAR HASARD!

Ni les excellents résultats économiques, ni le contexte anxiogène du COVID19 n'ont détourné la direction de sa politique de fermeture de 30 boutiques Orange maison mère. Sur la DOGSO, nous sommes même sur le podium avec 7 projets de fermeture de boutiques :

Cognac	Niort	Albi
Saint-Orens	Béziers Rive Gauche	Bagnols sur Cèze
Nîmes		



Orange n'a pas pris de gants pour annoncer à son personnel ses coupures franches dans le réseau de distribution et cette brutalité a jeté sur les salariés malaise et sidération.

Alors que pendant le confinement, nous étions considérés comme essentiels à la nation, voilà une sinistre récompense qui fait dire à nos collègues : « Ils ont osé nous faire ça ! ».



Ces méthodes datent d'une sombre période que l'on croyait révolue et une procédure d'alerte pour **Danger Grave et Imminent** a été déposée sur la boutique de Béziers Rive Gauche le mardi 26 janvier par les membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT). La direction a bien tenté d'étouffer l'affaire mais la procédure suit maintenant son cours entre les mains de l'inspecteur du travail. De leur côté, les salariés sont fortement mobilisés pour défendre la pérennité de leur outil de travail et des actions locales ont été menées à l'occasion de la manifestation du 4 février. Les représentants du personnel CGT les accompagnent et les soutiennent sans relâche dans leur combat.

Dans son analyse, la direction ose s'appuyer sur les données 2020, tronquées par la crise sanitaire pour justifier ses décisions. Elle avance aussi et surtout des coûts d'exploitation bien trop élevés et envisage éventuellement un transfert sur la Générale De Téléphone (GDT).

Encore une fois, les salariés sont un coût qu'il faut éliminer et remplacer par des salariés mal payés, fournissant un service encore davantage soumis aux gains de productivité. Quel manque de considération pour son personnel !

Que vont devenir nos collègues dans les zones rurales où il n'existe que peu ou plus d'autres activités Orange ? Quel est le devenir du métier de conseiller en boutique ?

Vous l'aurez bien compris, Orange ne s'engage pas sur une reprise GDT mais plutôt se cache derrière. Quand bien même, qui nous garantit que cette enseigne sera pérenne ? Et là, pour les salariés de la GDT, qui sont régis par une convention collective moins protectrice, le manque de solution de reclassement peut les conduire au licenciement sec !

Gestion des ASC par le CSEC

Les CSEE ont donné la délégation de gestion au CSEC pour les trois domaines suivants :

- **Enfance** (Vacances enfants, PASS Garde d'enfant, Séjours éducatifs, Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH), Rentrée scolaire pour les lycéens)
- **Solidarités** (PASS Handicap)
- **Retraités** (les prestations correspondantes seront étudiées en commission ASC du CSEC)

Budgets ASC et Fonctionnement

Vos Activités Sociales et Culturelles (ASC) :

Ce budget ASC a été voté lors de la séance du CSE du 29 Janvier 2021. La CGT a voulu un budget consensuel avec l'ensemble des autres syndicats, mais tel n'est pas leur état d'esprit. Elle a donc fait des propositions de budget qui auraient permis de proposer les prestations suivantes :

- **Les vacances et le sport** avec des budgets différenciés.
- **Le livre de la rentrée** : 30€ par Ayant Droit (membres de la famille)
- **Le livre de l'été** : 30€ par Ouvrant Droit (salarié Orange)
- **Abonnement presse** quasi gratuit
- **Billetterie cinéma et spectacle** : des offres avec tarifs négociés et abondées par le CSE.
- **Une billetterie spectacle** par ouvrant droit et par ayant droit (et pas uniquement pour le salarié)
- **Le week-end loisirs** au tarif de 30€ et **la journée famille** au tarif de 15
- **Séjour conventionné**, proposition de séjours à tarifs négociés.



Les risques d'une politique de redistribution des ASC sous la forme d'un complément salarial, nous met en dehors des tolérances URSSAF en terme de cotisations sociales. De plus l'achat individuel de produits culturels et de séjours ne permet pas de négociation collective sur les prix et chacun se voit payer au prix fort chaque prestation, ce qui limite nos possibilités.

Budget dédié au fonctionnement du CSE : AEP (Activité Economique Professionnel)

Afin d'assurer le bon fonctionnement du CSE, la CGT a proposé un budget prévisionnel AEP qui permettait de conserver l'accueil téléphonique des ouvrants droits et de mettre à disposition les ressources humaines à cet accueil.

Malheureusement, le choix majoritaire des autres syndicats ne permettra plus aux salariés d'Orange de contacter directement le CSE par téléphone afin d'être aidé dans ses démarches.

La CGT est consternée par l'attitude de ces organisations syndicales qui n'appréhendent pas les conséquences de leurs choix.

Iront ils jusqu'à licencier du personnel ?

La CGT considère les salariés du CSE comme une richesse sur laquelle on peut compter afin de construire, gérer et négocier des prestations de qualité.



Vos élus au CSE de la DO GSO :		Bonnefois Thierry	RS CGT (33)
Achilli Eric	Titul. (81)	Henneré Maximilien	Titul. (33)
Bobiet Brigitte	Suppl. (86)	Héral Geneviève	Suppl. (24)
Carcin Philippe	Suppl. (47)	Lhoste-Clos Christophe	Suppl. (65)
Chadefaux Pierre	Titul. (31)	Masclet Isabelle	Titul. (33)
Coufoulens Julien	Titul. (31)	Sahut Fabrice	Titul. (33)
Dijoux Corinne	Titul. (87)	Sommavilla Marie-France	Titul. (47)
Duval Marc	Suppl. (33)	Trouvé Jean-François	Suppl. (17)
Giffaut Maryvonne	Suppl. (82)	Vigouroux Nathalie	Titul. (24)
Gohin Odile	Suppl. (17)	Villien André	Suppl. (87)